



Madame, Monsieur, chers lecteurs,

Vous êtes-vous déjà inscrit à NewRide pour 2013 ? Pour profiter de tous les avantages offerts par NewRide, inscrivez-vous jusqu'à fin novembre 2012 (exception : délai fixé au 15 novembre pour le Swiss-Moto 2013). Tous les liens nécessaires se trouvent dans cette Newsletter. Le rapport sur le salon Intermot de Cologne démontre que le marché des scooters électriques devra encore faire preuve d'un peu de patience. Les ventes ont en effet environ dix ans de retard par rapport aux vélos électriques. Dans notre série « Portraits », nous vous présentons cette fois Vesp@verdeE.

Nous vous souhaitons une excellente lecture !
Votre équipe NewRide

Sommaire

Offres NewRide	p. 1
Rapport Intermot	p. 2
Portrait de Vesp@verdeE	p. 4

1. Offres NewRide pour 2013 – Inscriptions jusqu'au 30 novembre

Pour bénéficier de l'ensemble des prestations de NewRide, il est indispensable de s'inscrire d'ici au 30 novembre 2012. En 2013, NewRide propose quelques nouveautés à ses membres :

Concessionnaires

Chaque année, plus de 22'000 recherches de concessionnaires sont effectuées sur www.newride.ch en fonction des marques NewRide et de leur localisation, ce qui rentabilise déjà la cotisation annuelle de CHF 150.-. Mais il y a aussi d'autres avantages : la [journée NewRide des concessionnaires](#) permet de transmettre des informations ciblées et de présenter les nouveaux deux-roues électriques. Les concessionnaires NewRide peuvent aussi réserver le Roadshow pour CHF 500.- par jour, assistance incluse, afin de pouvoir se concentrer sur la vente. D'autre part, tous les concessionnaires inscrits jusqu'au 30 novembre seront répertoriés dans la brochure NewRide et pourront aussi être recommandés par leurs clients sur notre [Forum](#), lequel permet désormais d'évaluer des vélos et des scooters électriques.

Nouveau : Les concessionnaires qui s'inscrivent pour trois ans bénéficient d'un rabais et ne paient que CHF 350.- au lieu de CHF 450.-. Lien vers [le formulaire d'inscription complet](#).

Communes

Grâce à leur cotisation annuelle de CHF 500.-, les communes NewRide ne font pas que gagner des points pour leur label « Cité de l'Énergie » : elles reçoivent de multiples soutiens de NewRide pour toutes les activités permettant de faire connaître les deux-roues électriques à leurs habitants. NewRide met un Roadshow à disposition à des conditions attractives pour organiser des événements permettant de tester des véhicules, avec du personnel assistant les participants au test.

Nouveau : Les [fiches d'information](#) NewRide répondent de façon rapide et pratique à des ques-

tions sur le thème des deux-roues électriques, telles que la sécurité, l'éco-compatibilité ou la réglementation par exemple. Du côté des médias sociaux, le domaine est en plein développement et le forum permet maintenant aussi d'évaluer les scooters électriques. Les régions e-scooters bénéficient pour leur part de journées de test de scooters électriques spéciales pour les PME, ainsi que de dépôts régionaux permettant de disposer d'une palette plus large de véhicules à tester.

Lien vers l'[inscription en tant que commune e-bike](#) ou [commune e-scooter](#).

Fournisseurs

NewRide étant la plateforme la plus complète sur les vélos et scooters électriques, les principaux fabricants et importateurs participent au programme. Grâce à nos offres « midi » et « mini » offrant de ne souscrire qu'à une partie de nos prestations, les fournisseurs de vélos électriques de plus petite taille ont maintenant aussi la possibilité d'être répertoriés sur www.newride.ch. De plus, un rabais de 20% est désormais accordé aux fournisseurs qui s'inscrivent pour trois ans. Lien vers l'inscription en tant que fournisseur de vélos électriques: en [allemand](#) ou en [anglais](#).

Les fournisseurs de scooters électriques peuvent s'inscrire au [programme d'actions « e-scooter » 2013](#) et à l'exposition spéciale [ALL ELECTRIC du Swiss-Moto 2013 \(en allemand\)](#) (délai d'inscription : 15 novembre). Ces documents sont disponibles en allemand uniquement.

2. Les scooters électriques au salon Intermot de Cologne

Les vélos et scooters électriques ont fait une entrée remarquée au salon Intermot dédié aux motos qui s'est tenu à Cologne du 3 au 7 octobre dernier : une halle entière ainsi qu'une généreuse piste d'essai leur était en effet réservées. Bilan :

- Plusieurs grands fabricants de motos avaient alloué une place centrale aux scooters électriques dans leur exposition : il s'agit d'une condition indispensable pour leur percée commerciale et d'un élément de bonne augure pour le développement futur du marché.
- Chaque année, la Chine et d'autres pays asiatiques tels la Corée du Sud et Taïwan lancent de nouveaux produits de qualité supérieure, ciblant ainsi le marché européen. Cela démontre qu'ils prévoient une percée sur ce marché.
- Les batteries amovibles résolvent le problème des infrastructures de recharge.
- Répartir la batterie en plusieurs parties transportables permet aussi de résoudre le problème des infrastructures de recharge, mais c'est un défi supplémentaire pour la gestion des batteries.
- Le développement de nouveaux concepts de véhicules innovants se poursuit.



ZERO défie la concurrence en fabriquant de puissantes motos de route et motocross. Grâce à des modèles sensiblement améliorés, ZERO ambitionne d'égaliser les motos à essence. Pour 2012, ZERO compte vendre 650 véhicules aux USA et 300 en Europe.



SYM, fabricant de scooters taïwanais, expose un prototype de trois-roues électrique léger capable d'atteindre une vitesse de 90 km/h.



Le modèle EI-Moto HR-2 avec une vitesse maximale de 45 km/h...



... et le prototype HR-3 capable d'atteindre une vitesse de 80 km/h.



Peugeot a présenté son E-Vivacity au milieu de vélos électriques.



Les véhicules exposés par le fabricant chinois ZNEN sont conçus exclusivement pour le marché européen (environ 10 pays), car ils sont trop chers pour la Chine.



BMW a mis son scooter électrique à disposition pour des courses d'essai.



Alors que ZNEN, WYS et EI-Moto (de gauche à droite) misent sur les batteries amovibles, Zero propose une batterie de 11,4 kWh qui atteint 180 km sur un cycle de conduite nord-américain.

Lien : [télécharger le rapport complet](#) (allemand)

3. Portrait de Bechtiger Moto, Vesp@verdeE

À première vue, une Vesp@verdeE ressemble à une Vespa traditionnelle et c'est bien ce qu'elle est à l'exception de son puissant moteur électrique. Thomas Bechtiger a travaillé sur ce moteur pendant de nombreuses années avant de fabriquer un produit concurrentiel : « J'ai toujours aimé le charme particulier de la Vespa, mais son moteur fragile demandait trop d'entretien. Un moteur électrique représentait donc la solution idéale : silencieux, innovant et facile à entretenir. » Plusieurs modèles de Vesp@verdeE sont disponibles : de 2,5 à 10 kW, tout est possible ! La marche arrière est particulièrement intéressante, puisqu'elle permet de se garer partout. De plus, le système de récupération peut être activé manuellement : « Non seulement l'énergie est récupérée par la batterie, mais ce frein de récupération permet surtout au conducteur de faire tous types de manœuvres de freinage. Les freins s'usent donc moins vite et doivent être entretenus moins souvent ». Les batteries sont composées d'un mélange lithium-phosphate de fer. Elles se rechargent plus vite que les batteries lithium-ion standard, mais il faut toujours les recharger complètement. Thomas Bechtiger explique : « Pour contrôler la batterie, nous avons conçu une application pour Android et iPhone. » Le niveau de charge peut être vérifié via le réseau WLAN.



Thomas Bechtiger (à gauche) et Zoran Ilic posent devant l'atelier de fabrication de Vesp@verdeE. À gauche, une Piaggio restaurée. À droite, une LML (licence de production Piaggio en Inde) transformée.



Les vieilles Vespas de Piaggio sont restaurées avec amour et dotées d'un moteur électrique. 100 km parcourus en ville ne coûtent ainsi que 75 centimes.

Pour plus d'informations : <http://www.verdee.ch/>

Pour les balades aussi

La Vesp@verdeE n'a pas été uniquement conçue pour les déplacements urbains, mais aussi pour les balades. Avec une vitesse maximale de 85 km/h et une vitesse moyenne de 60 km/h, son autonomie est comprise entre 50 et 200 km. « Quand je me promène en Vesp@verdeE, je la recharge pendant la pause de midi ou la pause-café, ce qui est faisable dans la plupart des restaurants », dit fièrement Zoran Ilic. Pour recharger la batterie en une demi-heure, il faut toutefois une alimentation haute tension. Avec une prise normale, 90 minutes sont nécessaires pour recharger complètement la batterie.

Un parcours semé d'embûches

Au contraire de la plupart des fabricants de deux-roues électriques, Thomas Bechtiger n'est pas soutenu par de grands investisseurs. Il a financé seul les coûts de développement de son véhicule. En juillet 2011, son atelier et l'entrepôt de motos et de batteries ont été réduits en cendres. Thomas Bechtiger se souvient : « Ça a été un coup dur. J'avais investi tellement d'espoir, de temps et d'argent dans ce projet et j'ai été obligé de tout recommencer. J'espère que le marché des scooters électriques prendra bientôt son envol. » Bechtiger Motos est prêt à fabriquer 100 Vesp@verdeE par an.

L'avenir du moteur électrique

Pendant que Vesp@verdeE conquiert sa part de marché, Thomas Bechtiger continue à explorer d'autres possibilités. Il a par exemple installé un moteur électrique sur un Piaggio à trois roues pour le service technique d'une commune. Son dernier projet consiste à placer des moteurs électriques dans des voitures légères datant de l'ère soviétique. Il explique : « Ces voitures sont légères et stables mais ont souvent un moteur à deux temps. Mon prototype possède quatre places et pèse 600 kg au total, y compris les batteries permettant de parcourir 100 km. »



Thomas Bechtiger est mécanicien en motos depuis 1997. En 2003, il s'est lancé sur le marché de la mobilité électrique. La Vesp@verdeE (voir ci-dessus), sa propre création, est homologuée depuis 2009.

Pour ne plus recevoir cette Newsletter, envoyez simplement un courriel à newsletter@newride.ch

Impressum

NewRide / c/o Université de Berne / IKAÖ / Schanzeneckstrasse 1 / Case postale 8573 / 3001 Berne / 031 631 39 25 / info@newride.ch / www.newride.ch

Rédaction : Kommunikation NewRide, kommunikation@newride.ch (trad. NewRide Romandie) / © NewRide novembre 2012